



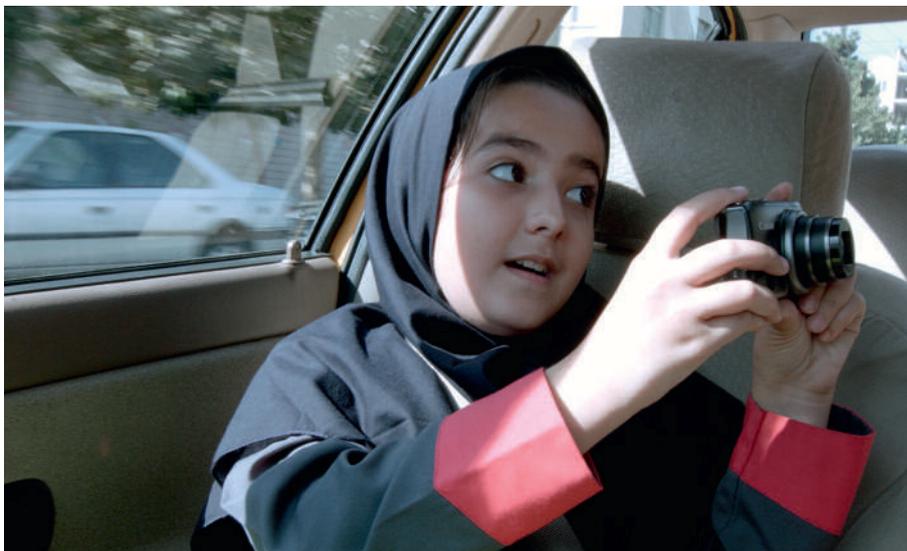
LE COURRIER

DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE

ART & ESSAI

N° 238 - AVRIL 2015

■ Éditorial	1
• Patrick Brouiller : éditorial	
■ Patrimoine/Répertoire	2-5
• 14 ^{èmes} Rencontres Nationales Art et Essai	
Patrimoine/Répertoire	
■ Actions Promotion	6
• <i>Taxi Téhéran</i>	
• Soutiens AFCAE 2015	
■ Jeune Public	7
• <i>Adama</i>	
• Actualités Jeune Public	
■ CICAÉ	8
• Art Cinema = Action + Management	
• Les rendez-vous CICAÉ à Cannes	
• <i>Desde allá</i>	
• <i>Koza</i>	
■ Actualités	9-11
■ Agenda	12



Taxi Téhéran de Jafar Panahi. Memento Films, sortie le 15 avril.

Comme chaque année, l'approche du Festival de Cannes concentre son lot d'espérances pour de nombreux professionnels du secteur – auteurs, producteurs et distributeurs. Il est ainsi pour beaucoup la promesse d'une large médiatisation et exposition dans les salles des films d'auteur sélectionnés, qui devraient, selon certains, leur assurer un succès attendu, voire annoncé, auprès du public.

Seulement, si le parcours de certains films démontre qu'un tel scénario est possible (*Timbuktu* !), la réalité est néanmoins souvent bien différente. Et les promesses d'hier ne nourrissent plus que quelques illusions perdues... Car, à une époque où l'offre n'a jamais été aussi importante, trop de films d'auteur, dotés de belles qualités cinématographiques, ne parviennent plus à exister et à rencontrer leur public dans les salles. Les premières données dont nous disposons le confirment avec une baisse sensible des entrées réalisées par les films recommandés en 2014, de l'ordre de 15% par rapport à 2013.

Cette situation du marché de l'Art et Essai est préoccupante. Elle nous interroge sur les moyens efficaces à mettre en œuvre pour améliorer la visibilité de ces films. Comment susciter le désir pour ces films de la diversité, que nous défendons tous, chacun à notre niveau ? La question implique de se pencher sur la stratégie de certaines sorties. Il est paradoxal de constater le manque de visibilité de films d'auteur, parfois jugés "porteurs" par la profession, quand on observe, parallèlement, une augmentation exponentielle des coûts liés à l'achat d'espaces et de matériels publicitaires... À commencer par les frais de promotion des films dans les salles de cinéma, qui sont passés de 6,5 millions d'euros en 2007 à 11 millions d'euros en 2013. Frais qui profitent, très principalement, aux principales enseignes.

Ce constat nous fait souhaiter, tout comme le demande la Médiatrice du cinéma dans son rapport pour l'année 2014, que les discussions menées dans le cadre des Assises du cinéma sur l'exploitation reprennent rapidement. Il est grand temps de procéder à une remise à plat de certaines pratiques et d'instaurer une régulation plus efficace du marché, au profit des acteurs du pluralisme et de la diversité. Les efforts consentis ces derniers temps par les pouvoirs publics en faveur du secteur de la distribution notamment ne suffisent pas. Ils doivent s'accompagner de mesures fortes pour rééquilibrer un marché dominé de plus en plus par un petit nombre d'opérateurs. Domination qui engendre – en partie – tous les effets pervers que nous dénonçons régulièrement dont, en premier lieu, les conditions d'accès aux films pour les salles Art et Essai, la surexposition de certains films dans les grandes villes et l'abandon de certains territoires sur lesquels les films sont exposés grâce à l'intervention essentielle de l'ADRC, financée par les pouvoirs publics.

Toutefois, le sens de la régulation et du soutien de l'État réside très principalement dans le caractère éminemment culturel de nos activités. Ce sens, qui justifie l'accompagnement des œuvres dans leur diversité, ne doit pas faire disparaître, au-delà d'une volonté ou d'un espoir de faire exister une œuvre, la prise de risques et les gestes professionnels nécessaires à l'existence des films auprès du public.

Souhaitons donc, pour nos Rencontres Art et Essai, de découvrir des films d'auteur inspirés auxquels nous donnerons collectivement les moyens d'exister sur nos écrans pour le bien de toute la filière indépendante de la création et de la diffusion.

Patrick Brouiller, président de l'AFCAE.

BILAN DES 14^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES ART ET ESSAI PATRIMOINE/RÉPERTOIRE



De g. à dr. : Emmanuel Papillon, Martin Bidou, François Aymé, Lionel Bertinet, Jacques Frétel.



Xavier Lardoux.



Jean-Pascal Lanuit.

Soutenue par le CNC et la DRAC Ile-de-France, la 14^{ème} édition des Rencontres Nationales Art et Essai Patrimoine/Répertoire, accueillie par LE LOUXOR, a rassemblé plus de 150 participants venus de toute la France. L'AFCAE et son Groupe Patrimoine/Répertoire souhaitent remercier ses partenaires, Emmanuel Papillon, Martin Bidou et Carole Scotta pour leur accueil des plus chaleureux, ainsi que toute l'équipe du cinéma. En l'absence de Patrick Brouiller, François Aymé, vice-président, et Jacques

Frétel, responsable du Groupe Patrimoine/Répertoire de l'AFCAE, ont ouvert la manifestation, en présence de Lionel Bertinet, directeur adjoint de la Direction du cinéma au CNC, de Jean-Pascal Lanuit, directeur adjoint de la DRAC Ile-de-France, ainsi que d'Emmanuel Papillon et Martin Bidou, exploitants du LOUXOR. Xavier Lardoux, le nouveau directeur du Cinéma au CNC, nous a également fait l'honneur de sa présence dans la journée.

RENCONTRE AVEC FRANÇOISE FABIAN



Ces journées étaient parrainées par l'actrice Françoise Fabian, qui succédait ainsi à Pierre Lhomme l'an dernier. Cette rencontre, animée par le journaliste Jean-Jacques Bernard (Ciné+ classic), a permis à la comédienne de retracer sa vie et sa filmographie avec humour et émotion, depuis son départ d'Algérie à 17 ans et ses débuts au théâtre en 1954. Elle fait partie de cette génération d'acteurs (avec Jean-Paul Belmondo, Jean-Pierre Marielle, Claude Rich, Bruno Cremer, Annie Girardot...) qui s'est emparée du cinéma d'après-

guerre. Elle a tourné de nombreux films aux côtés de grands réalisateurs tels que Louis Félix, Roger Blanc, Alex Joffé. Durant cette discussion, elle a évoqué les hommes de sa vie, dont Jacques Becker, grâce auquel elle fit notamment la connaissance de Jean Renoir, Eric Von Stroheim ou Marcel Bozuffi, rencontré à l'occasion d'un tournage déterminant pour sa carrière : *Maigret voit rouge* de Gilles Grangier (1963). Au fil de sa longue carrière, Françoise Fabian joue à la fois dans des films "grand public" et des films plus introspectifs et exigeants, comme lorsqu'elle tourna pour Louis Malle *Le voleur* (1967), pour Luis Buñuel *Belle de jour* (1967), pour Jacques Rivette *Out 1 spectre* (1971), pour Éric Rohmer *Ma nuit chez Maud* (1969), pour Michel Deville *Raphaël ou le débauché* (1971). Elle a également parlé du rôle-titre qu'elle a tenu dans le très marquant film érotique *Madame Claude* de Just Jaeckin (1977), qui rencontra à l'époque de sa sortie un grand succès public.

CINÉ-CONCERT



Ciné-concert « Les Pionniers du cinéma ».

La manifestation s'est ouverte par un ciné-concert proposé en partenariat avec l'ADRC et Les Enfants de cinéma, qui a permis de redécouvrir en version restaurée « Les Pionniers du cinéma », un programme de 13 courts métrages spécialement conçu pour le projet d'éducation artistique au cinéma École et Cinéma. Ce programme, issu de la période du « Cinéma des Premiers Temps » 1895-1914, était accompagné d'une création originale du musicien Christian Leroy (piano) en duo avec Philippe Saucez (clarinette). Les salles qui souhaitent programmer cette formule « clés en main » peuvent se rapprocher de l'ADRC pour organiser des séances à des conditions aménagées, en version solo et duo.

Contact : Christian Leroy, christianleroyfr@yahoo.fr
Contact ADRC : Rodolphe Leraumont et Anne Rioche
01 56 89 20 30 / patrimoine@adrc-asso.org / www.adrc-asso.org

FILMS PRÉSENTÉS EN AVANT-PREMIÈRE

Cinq longs métrages prochainement réédités en versions restaurées ont complété le programme :



L'équipe de Bac Films pour
La Dernière Vague de Peter Weir.



François Causse (Ciné Sorbonne)
présente Maris en liberté
de Luigi Comencini.



Marc Olry (Lost Films) présente
The Rose de Mark Rydell.



Vincent Marti et Arnaud Tignon
(Sophie Dulac) présentent
L'Armée des ombres
de Jean-Pierre Melville.



Philippe Chevassu (Tamasa)
présente Plácido
de Luis Garcia Berlanga.

- Le film cataclysmique de Peter Weir *La Dernière Vague* (Bac Films, sortie au deuxième semestre 2015).
- La comédie *Maris en liberté* de Luigi Comencini, grande figure du cinéma italien, dans lequel des maris, restés à Rome alors que leurs femmes et enfants sont partis en vacances durant un été, espèrent profiter d'un célibat éphémère (Ciné-Sorbonne, sortie le 1^{er} juillet 2015).
- Le film-rock de Mark Rydell, *The Rose*, qui raconte le destin tragique d'une rock star pleinement dévouée à son public (Lost Films, sortie en été 2015).
- Le film noir de Jean-Pierre Melville, *L'Armée des ombres*, qui dépeint l'envers complexe du milieu de la résistance, précédé de son avant-programme numérique qui, sur la base d'archives de l'INA, replace ce film dans son contexte (Sophie Dulac Distribution, sortie le 6 mai 2015).
- Enfin, la comédie espagnole *Plácido* de Luis Garcia Berlanga, née d'une collaboration avec le scénariste reconnu Rafael Azcona et nommé aux Oscars 1962 dans la catégorie du Meilleur Film étranger (Tamasa Films, sortie le 27 mai 2015).

L'ADFP ET SON FESTIVAL « PLAY IT AGAIN ! »



De g. à dr. : Jacques Frétel, Guillaume Mannevy (Solaris), Philippe Chevassu (Tamasa), Jean-Fabrice Janaudy (Acacias), Charlotte Bolze (Solaris), Andy Rajarison (coordinateur de l'ADFP), Laurent Aleonard (Héliotrope Films), Nora Wyeckens et Ines Delvaux (Carlotta), Marc Olry (Lost Films).

Après une présentation des nouvelles bandes annonces de l'ADFP, nous avons eu le plaisir de découvrir celle de leur premier festival de films de Patrimoine, « Play it again ! », qui se tiendra du 22 au 28 avril 2015.

Le principe : une sélection de 15 films, bilan de l'année passée, mais aussi pour les salles participantes la possibilité de créer des séances événements

avec des rééditions estivales proposées en avant-première, des films Jeune Public et, en collaboration avec l'ADRC, des ciné-concerts.

Contact ADFP : Charlotte Bolze
06 64 91 20 54 – charlotte@adfp-asso.org

TABLE RONDE
 « PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES FILMS DE PATRIMOINE
 À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE »



Cet échange professionnel, animé par Anthony Bobeau, réunissait Thomas Baurez, journaliste à Studio Ciné Live et sur France 24, Prune Engler, déléguée générale du Festival International du Film de la Rochelle, Marc Olry, directeur de la société de distribution Lost Films, Éric Miot, co-fondateur, délégué général et programmeur de l'association Plan Séquence et du Festival d'Arras, et Serge Fendrikoff, directeur et programmeur du cinéma Le Lido à Saint-Maur-des-Fossés et fondateur de Splendor Films.

Anthony Bobeau a introduit cet échange avec quelques chiffres afin de mieux appréhender l'évolution du cinéma de Patrimoine en salles durant ces douze dernières années, et surtout depuis le passage au tout numérique. En 2002, 68 salles étaient labélisées, soit environ 7% des salles Art et Essai, et 83 films recommandés avaient obtenu le label Patrimoine. 12 ans plus tard, en 2014, on compte 243 salles labélisées représentant 21,2% du parc Art et Essai, et 124 films de patrimoine parmi plus de 700 films sortis sur cette année. On constate, dans le même temps, une augmentation du nombre de distributeurs : 22 sociétés différentes ont sorti au moins un film de patrimoine en 2014. Les cinq films de patrimoine ayant réalisé le plus d'entrées en 2014 témoignent d'une grande diversité de genres et d'époques : la rétrospective Ingmar Bergman (26 395 entrées), *Playtime* de Jacques Tati (18 742 entrées), *Jeux interdits* de René Clément (16 577 entrées), *Paris-Texas* de Wim Wenders (14 920 entrées) et *Massacre à la tronçonneuse* de Tobe Hooper (14 581 entrées).

Dans ce contexte de multiplication des acteurs sur le marché du patrimoine, d'augmentation du nombre de sorties et de diversité de films, alors même que cela reste un marché limité en terme d'entrées, les invités de cet échange ont présenté leurs stratégies d'accompagnement et de promotion, pour qu'à l'ère du numérique chaque film puisse profiter au mieux d'outils adaptés.

Éric Miot programme, depuis 1999, une salle exclusivement dédiée aux films de patrimoine au MAJESTIC à Lille. L'idée initiale était de pallier

l'absence de cinémathèque dans le Nord-Pas-de-Calais. Au départ, la programmation s'organisait autour de cycles thématiques d'une douzaine de films, programmés sur une à deux semaines. Désormais, face à la profusion des rééditions, les cycles sont devenus plus rares. Au MAJESTIC, les films de patrimoine réalisent en moyenne 20 000 entrées par an, soit environ 400 entrées pour une bonne semaine, 250 entrées pour un film "porteur". En moyenne, 110 films de patrimoine sont programmés par an et sont maintenus pendant trois ou quatre semaines, voire plus pour certains films qui nécessitent un traitement particulier, comme *Il était une fois en Amérique* qui, avec une durée particulièrement longue, sera programmé durant tout l'été 2015, à raison de deux séances par semaine. Éric Miot, précise, que « garder un film plusieurs semaines sert le film, beaucoup moins la salle ». Depuis peu de temps, le cinéma fait face à la concurrence d'UGC, qui organise notamment des séances « UGC Culte ». Malgré le fait que le MAJESTIC accepte, depuis peu, la carte illimitée d'UGC, le nombre d'entrées a baissé de 13% par rapport à 2013.

Splendor Films, représenté par Serge Fendrikoff, fondé en 2008, sort de 10 à 15 films par an. Son catalogue est très diversifié puisqu'il comprend de grands classiques, des films plus pointus comme *De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites* de Paul Newman, ou encore des films de divertissement comme *Dirty Dancing* ou *Top Gun*. Ces choix de

films "commerciaux" s'expliquent avant tout par une stratégie financière puisque ces sorties permettent d'équilibrer les comptes de la société. Mais Splendor Films, fidèle à l'esprit qui a guidé sa création, continue d'adapter chaque sortie aux caractéristiques des œuvres concernées. Serge Fendrikoff précise, par exemple, qu'il a refusé de donner *Videodrome* de David Cronenberg à UGC, estimant que sa place était dans les cinémas Art et Essai, là où sa première diffusion avait eu lieu. Tandis ce que la ressortie de *Dirty Dancing* n'en fait pas, même vingt-huit ans plus tard, un film d'auteur. Sa place dans les circuits est donc parfaitement justifiée. Il estime ensuite que, pour les films faisant partie de son catalogue depuis longtemps, comme par exemple *Diamant sur canapé*, ils peuvent être proposés aux circuits une fois que les salles Art et Essai l'ont déjà largement exposés.

Sur la question de la corrélation entre le passage au numérique et la concurrence accrue entre grands opérateurs et indépendants, Serge Fendrikoff témoigne d'une limitation paradoxale des choix pour les distributeurs, puisqu'ils n'ont accès qu'aux films déjà numérisés, voire restaurés. La concurrence la plus grande vient des sociétés telles que Gaumont, Pathé ou encore Le Pacte, qui peuvent puiser dans leur propre catalogue et dont les capacités de programmation sont incomparables avec des sociétés spécialisées dans les films de patrimoine. La numérisation a également changé les pratiques de programmation des salles qui demandent les films de moins en moins en amont de leur sortie, ce qui laisse souvent peu de temps pour communiquer. De plus, l'instauration des KDM, imposées par les studios, et l'organisation de la circulation des DCP nécessite une gestion administrative plus laborieuse et coûteuse que le 35 mm. Le distributeur estime que le numérique a été bénéfique pour la qualité des films, mais pas nécessairement pour le travail du distributeur.

Marc Olry, fondateur de Lost Films (et par ailleurs accessoiriste), a choisi de ne sortir qu'un film par an, un « coup de cœur ». Il ne s'entoure que d'une attachée de presse, d'un graphiste, d'un comptable et d'un technicien. Traitant ses films comme les sorties d'actualité, il refait à chaque fois tout le matériel de promotion (affiche, bande annonce, etc). Le numérique lui permet également de créer, quand l'opportunité se présente, des avant-programmes inédits, comme l'intervention de l'actrice Sarah Miles pour la sortie de *La Fille de Ryan* de David Lean. Ses choix de films sont guidés par ses goûts personnels mais aussi par la volonté de mettre en lumière des films un peu oubliés, ou "perdus".

Thomas Baurez est l'initiateur et le rédacteur des quatre pages mensuelles « Flash-back » dans le magazine *Studio Ciné Live*. Ces pages consacrées aux

films de patrimoine ambitionnent de créer un pont entre l'actualité et le Patrimoine. Il est question d'encourager le lectorat plutôt jeune à s'intéresser à l'histoire du cinéma. *Massacre à la tronçonneuse* de Tobe Hooper a ainsi été mis à l'honneur, non pas au moment de sa réédition, mais lors de la sortie de son remake en 2004. Les nombreux festivals de films de patrimoine (Arras Film Festival, Festival Lumière à Lyon, Cannes Classics, Venise Classics...) sont également l'occasion de faire des passerelles entre les acteurs du cinéma d'hier et ceux d'aujourd'hui.

Créé en 1973, le Festival international du Film de la Rochelle a toujours consacré une grande partie de sa programmation au Patrimoine, aussi bien en numérique qu'en 35 mm : des grandes rétrospectives de cinéastes, des cycles à thème et des avant-premières de réédition. Prune Engler explique que l'une des caractéristiques de ce festival est de ne pas être compétitif et de ne pas exiger d'exclusivité, car l'objectif des organisateurs est de favoriser la circulation des films. C'est aussi dans ce but que sont organisées des rencontres professionnelles (en partenariat notamment avec l'AFCAE). Prune Engler témoigne de sa grande satisfaction face au succès grandissant que rencontre le Festival de La Rochelle, notamment l'affluence pour les séances de films muets.

La salle a ensuite débattu sur plusieurs sujets. Il a été question de la nécessité pour les cinémas de communiquer sur les projections en 35 mm auprès du public. Il est important de continuer à projeter des films en pellicule, mais cela demande de préparer un peu les spectateurs qui, pour beaucoup, ont pris l'habitude du numérique et témoignent parfois d'une certaine déception face à la moindre qualité d'image du 35 mm. Les participants ont également abordé la problématique des petites villes, où il reste difficile de diffuser des films de patrimoine. Il a été souligné que la programmation de films de patrimoine demande une fidélisation du public qui prend du temps : il faut instaurer des rendez-vous fixes, des repères, et penser à ce que la salle peut apporter en plus au spectateur. Le numérique doit être pris comme une merveilleuse opportunité pour éditorialiser la programmation des salles ; sans toutefois négliger que les créations de programmes ont un coût que peu d'acteurs peuvent engager. À propos de la nouvelle concurrence des circuits sur le Patrimoine, les distributeurs présents ont fait part de leur attachement au travail réalisé en profondeur par les salles Art et Essai.

Les participants au débat ont insisté sur l'importance du dialogue et de la transparence entre distributeurs et exploitants, pour que tous les acteurs puissent cohabiter en bonne intelligence.

AVANT-PROGRAMMES DE PATRIMOINE



L'Armée des ombres

En 2014, 4 avant-programmes ont été coproduits avec Caïmans productions, en partenariat avec Ciné +, l'Ina, le soutien du CNC et les distributeurs concernés. Ils sont accessibles sur le Stock Numérique de Cinego. Les salles adhérentes peuvent les télécharger librement en s'inscrivant sur cinego.net ou en appelant au 01 45 23 83 26.

Ce téléchargement gratuit ne nécessite aucun engagement ou matériel spécifique. Ils peuvent également être visionnés en ligne sur Vimeo : un accès vous sera fourni dans l'espace adhérent du site de l'AFCAE.

Films bénéficiant d'un avant-programme numérique :

- *L'Armée des ombres* de Jean-Pierre Melville (1969), Sophie Dulac Distribution, sortie le 6 mai 2015.
- *Monsieur Klein* de Joseph Losey (1976), Les Acacias, sortie le 26 novembre 2014.
- *Seuls sont les indomptés* de David Miller (1962), Swashbuckler Films, sortie le 15 octobre 2014.
- *La Chienne* de Jean Renoir (1931), Solaris Distribution, sortie en salles le 17 septembre 2014.

SOUTIEN ACTIONS PROMOTION

Taxi Téhéran de Jafar Panahi

Installé au volant de son taxi, Jafar Panahi sillonne les rues animées de Téhéran. Au gré des passagers qui se succèdent et se confient à lui, le réalisateur dresse le portrait de la société iranienne, entre rires et émotion.

« Je suis un cinéaste. Je ne peux rien faire d'autre que réaliser des films. Le cinéma est ma manière de m'exprimer et ce qui donne un sens à ma vie. Rien ne peut m'empêcher de faire des films, et lorsque je me retrouve acculé, malgré toutes les contraintes, la nécessité de créer devient encore plus pressante. Le cinéma comme art est ce qui m'importe le plus. C'est pourquoi je dois continuer à filmer quelles que soient les circonstances, pour respecter ce en quoi je crois et me sentir vivant. »

Jafar Panahi

■ Document disponible à commander auprès de l'AFCAE ou de votre association régionale.

■ Un spécialiste du cinéma iranien propose aux salles Art et Essai des interventions pour accompagner les projections de *Taxi Téhéran* : Bamchade Pourvali, directeur du site internet www.cinemasdiran.fr et responsable d'un ciné-club sur le cinéma iranien au Nouvel Odéon à Paris. Contact : pourvali.bamchade@neuf.fr / 06 24 54 48 99



TAXI TÉHÉRAN

de Jafar Panahi
(Iran, 2015, 1h22).

Ours d'Or à la Berlinale 2015.
Distribution : Memento Films.
Sortie le 15 avril.

SOUTIENS AFCAE 2015

L'AFCAE accompagne chaque année une cinquantaine de films à travers trois groupes de soutien consacrés respectivement aux films d'actualité, aux films Jeune Public et aux films de Patrimoine. Dans un contexte où le nombre de sorties annuelles est toujours plus important et rend plus difficile la visibilité des œuvres pour le public, mais aussi pour les exploitants, le soutien favorise la diffusion et l'exposition des films d'auteur sur tout le territoire. Ce dispositif a une double vocation : permettre à toutes les salles Art et Essai d'avoir accès aux films et favoriser l'accès aux films des salles de la diversité.

Le soutien des films se concrétise par :

- l'organisation de visionnements professionnels en régions et des actions de communication autour des films pour soutenir la programmation ;
- l'édition d'un document distribué au public et l'organisation d'animations dans les salles ;
- la mise en réseau des salles pour donner au film un espace d'exposition plus large, plus étendu et de plus longue durée.

GROUPE ACTIONS PROMOTION

LA RANÇON DE LA GLOIRE de Xavier Beauvois, Mars Films, 7 janvier.
HOPE de Boris Lojkine, Pyramide, 28 janvier.
VINCENT N'À PAS D'ÉCAILLES de Thomas Salvador, Le Pacte, 18 février.
HUNGRY HEARTS de Saverio Costanzo, Bac Films, 25 février.
CHELLI d'Azaf Corman, Potemkine, 4 mars.
CROSSWIND – LA CROISÉE DES VENTS de Martti Helde, ARP Sélection, 11 mars.
TAXI TÉHÉRAN de Jafar Panahi, Memento Films, 15 avril.
UNE BELLE FIN d'Uberto Pasolini, Version Originale, 15 avril.

GROUPE JEUNE PUBLIC

LES NOUVELLES AVENTURES DE GROS-POIS ET PETIT-POINT d'Uzi et Lotta Geffenblad, programme de courts métrages, Les Films du Préau, 4 février.
LE PETIT MONDE DE LEO * de Giulio Gianini, Cinéma Public Films, 11 février.
SHAUN LE MOUTON de Mark Burton et Richard Starzak, StudioCanal, 1^{er} avril.

LILLA ANNA de Per Åhlin, Lasse Persson et Alicia Björk, Folimage, 8 avril.
LE CHÂTEAU DE SABLE de Co Hoedeman, Cinéma Public Films, 15 avril.
ADAMA * de Simon Rouby, Océan Films, 21 octobre.

GROUPE PATRIMOINE/RÉPERTOIRE

LES INNOCENTS de Jack Clayton, Théâtre du Temple, 15 juillet.

SOUTIENS PARTENARIATS

LE CRI DU SORCIER de Jerzy Skolimovski, Mission, 28 janvier.
RÉTROSPECTIVE PAUL VECCHIALI (8 films), Shellac, sorties le 11 février (partie 1) et le 8 juillet (partie 2).
WALK ABOUT de Nicolas Roeg, Solaris Distribution, 25 mars.
CYCLE JEAN-PIERRE MELVILLE, Sophie Dulac Distribution, mai-juin 2015.
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS de Sergio Leone, Tamasa Distribution, 1^{er} juillet.
CYCLE ANDRÉI TARKOVSKI, Baba Yaga Films, août 2015 – janvier 2016.

* Avec document « Ma p'tite cinémathèque »

SOUTIEN JEUNE PUBLIC

Adama

de Simon Rouby

1916, Afrique de l'Ouest. Adama, douze ans, quitte son village, bravant l'interdit des anciens. Il cherche son grand frère engagé dans l'armée française. Pour le retrouver, il devra voyager jusqu'au front et mener ainsi à terme sa propre initiation.

« Ce long-métrage d'animation 3D est inspiré de la vie d'Abdoulaye N'Diaye, tirailleur sénégalais. Les artistes de l'équipe se sont évertués à recréer non moins de 850 décors. Des fresques de style aquarelle, auxquels ont été ajoutés des éléments 3D. Quant aux visages des personnages, ils ont d'abord été sculptés dans de l'argile par l'artiste Michel Lauricella, pour ensuite être scannés afin d'être travaillés en 3D sur ordinateur. L'équipe a associé les logiciels de 3D les plus pointus à l'animation en 2D avec des effets spéciaux plus "artisansaux, voire primitifs". Les explosions des scènes de guerre, par exemple, ont été recréées en laboratoire par des plasticiens, à l'aide de limaille de fer, d'aimants, de liquides ferreux... Un film d'animation "hybride", selon ses créateurs. »

www.clicanoo.re – Le Journal de l'île de la Réunion

■ Document « Ma P'tite Cinémathèque » à commander auprès de l'AFCAE ou de votre association régionale avant le 18 septembre 2015.



ADAMA de Simon Rouby
(France, 2015, 1h25).

Sélectionné par la Mission du Centenaire
de la Première Guerre Mondiale.
Distribution : Océan Films. Sortie le 21 octobre.

ACTUALITÉS JEUNE PUBLIC

LES ATELIERS « MA P'TITE CINÉMATHÈQUE »

La tournée du ciné-conte musical *Le Petit Monde de Leo* autour du programme de courts métrages de Giulio Gianini se termine et a été une réussite. Les spectateurs, petits et grands, se sont déplacés nombreux dans les salles de Bretagne, du Nord-Pas-de-Calais et de Poitou-Charentes pour assister à l'animation. Parents et enfants étaient enchantés. La comédienne, chanteuse et musicienne Sabine Corre-Séruzier a su séduire les plus petits, pour qui cette séance de cinéma était une première. Certaines salles ont accompagné l'initiative en proposant au public de se plonger dans les ouvrages et l'univers de Leo Lionni.



Au cinéma Les Étoiles à Bruay-la-Buisière (62). © Laurent Coët.



L'opération se poursuit avec le film d'animation anglais *Shaun le mouton* de Mark Burton et Richard Starzac, sorti le 1^{er} avril.

Conçu et animé pour un public familial, l'atelier consiste en une démo-conférence sur le *stop motion*. L'animateur explique et illustre la technique d'animation en volume, image par image, révélant les secrets

de fabrication du film. Cet atelier est proposé dans les salles des régions Alsace, Aquitaine, Lorraine et Rhône-Alpes, à partir du mois d'avril.

Exposition : Aardman, l'art qui prend forme

Le Musée des Arts Ludiques à Paris consacre une exposition aux Studios Aardman, qui ont réalisé, entre autres, *Shaun le mouton*, jusqu'au 30 août 2015. Un parcours passionnant mettant au jour le processus de fabrication des films d'animation en volume. Des dessins préparatoires à la conception des décors et des personnages, des figurines qui s'animent dans l'espace aux extraits de films, tout y est présenté et témoigne du génie du studio d'animation britannique.

Musée des Arts Ludiques, 34 quai d'Austerlitz, Paris XIIIe.
www.artludique.com

CANDIDATURES OUVERTES POUR « ART CINEMA = ACTION + MANAGEMENT »



À partir du 1^{er} avril et jusqu'au 31 mai, il est possible de candidater, sur le site de la CICAE www.cicae.org, à l'unique séminaire international entièrement dédié au domaine de l'exploitation Art et Essai. Forte de l'expérience des 11 éditions précédentes et ayant déjà accueilli plus de 600 stagiaires de 45 nationalités différentes, le séminaire « Art Cinema = Action + Management » se déroulera cette année du 31 août au 7 septembre 2015 sur l'île vénitienne de San Servolo. Organisée dans le cadre du Programme Europe Creative, la formation est ouverte à tous professionnels de l'Art et Essai dans le monde et organisée en collaboration avec la Mostra de Venise. Elle s'adresse aux professionnels qui veulent mieux comprendre les enjeux majeurs du marché international du cinéma Art et Essai et de l'exploitation, mais aussi à tous ceux qui souhaitent élargir leur réseau de contacts et partager leurs expériences avec une centaine de professionnels.

La session « Junior », pour les jeunes professionnels, se déroulera du 31 août au 7 septembre ; la session « cadres », quant à elle, se tiendra du 31 août au 5 septembre. La formation est dispensée en quatre langues, dont le français. Une bonne maîtrise de l'anglais est néanmoins souhaitable pour les travaux en groupe et les ateliers.

Plus d'informations : www.cicae.org / info@cicae.org

CINÉLATINO DE TOULOUSE

Le Festival Cinélatino, les rencontres de Toulouse autour du cinéma d'Amérique Latine, s'est clôturé le 29 mars 2015. Le Jury a visionné la sélection de « Cinéma en Construction », réservée à des longs métrages de fiction qui ont dû interrompre leur développement lors de la postproduction, faute des moyens nécessaires, et a décerné le Prix CICAE Art Cinema Award au film vénézuélien *Desde Allá* de Lorenzo Vigas.



Desde Allá de Lorenzo Vigas

Dans le chaos de Caracas, Armando, 50 ans, recherche des jeunes hommes aux arrêts de bus et leur offre de l'argent pour qu'ils l'accompagnent chez lui.

De la rencontre avec Elder, 18 ans, chef d'une bande de voyous, va naître une

relation qui changera leurs vies.

« C'est un film intense et audacieux, avec un message bien transmis et des acteurs extraordinaires. Le film va voyager dans beaucoup de festivals et conquérir les cœurs des spectateurs dans les salles du monde entier », a expliqué le Jury, composé de Pedro Barbadillo (Cineciudad / Cinearte, Espagne) pour la CICAE, ainsi que de Daniel Chabannes (Epicentre Films, France) et Jakob Duszynski (Gutek Films, Pologne) pour Europa Distribution.

Notons que le film qui s'est vu remettre le Prix CICAE Art Cinema Award dans la même section en 2014, à savoir *Ausência*, du réalisateur brésilien Chico Teixeira, a reçu cette année le Grand Prix Coup de Cœur dans la section « Compétition longs métrages » (ventes internationales gérées par Mundial : cristina_garza@mundialsales.com).

DESDE ALLÁ de Lorenzo Vigas (Venezuela, 2015, 90 min).
Prod. : Factor Rh Producciones
Contact : rodolfocova@factorrhproducciones.com

68^{ÈME} FESTIVAL DE CANNES : TOUS LES RENDEZ-VOUS CICAE

La CICAE sera présente à la 68^{ème} édition du Festival de Cannes avec un calendrier riche en événements pour les membres du réseau, les partenaires et personnalités invitées. Les festivités organisées pour les 60 ans de la création de la Confédération continueront donc sur la Croisette avec les rencontres suivantes :

■ **Assemblée Générale Ordinaire de la CICAE** : le jeudi 14 mai, de 9h30 à 13h au Grand Hôtel (salon Majorelle), 45 bd de la Croisette, 06401 Cannes.

■ **Conseil d'Administration** : le jeudi 14 mai, de 15h à 17h au Grand Hôtel (salon Majorelle).

■ **Projection de 9 films des sections parallèles**, organisée dans le cadre des Journées AFCAE.

■ **Cocktail du 60^{ème} anniversaire de la CICAE** (pour les partenaires) : le lundi 18 mai, de 19h à 21h au Pavillon allemand, Marché du Film.

■ **Jury CICAE à la Quinzaine des Réalisateurs** : le partenariat avec la Quinzaine des Réalisateurs a été reconduit. Un jury CICAE, formé de trois exploitants du réseau, remettra le prix CICAE Art Cinema Award au meilleur long métrage de la sélection 2015. Cette récompense vise à faire découvrir des films se démarquant par leur qualité et leur grand potentiel de succès auprès du public aux membres du réseau.

■ **Stand Art et Essai au Marché du Film** : venez nous rendre visite du 13 au 22 mai au Stand Art et Essai CICAE/AFCAE (Palais du Festival, niv. -1)

FESTIVAL DE VILNIUS

Le Vilnius Film Festival, s'est clôturé le 2 avril. Le jury CICAE a décerné le Prix Art Cinema Award au film slovaque *Koza*, d'Ivan Ostrochovsky, dans la section « New Europe – New Names ».



Koza d'Ivan Ostrochovsky

Peter Koza Balaz est un ancien boxer olympique. Il vit avec sa compagne, Misa, dans une maison isolée avec beaucoup de difficultés financières. Quand Misa découvre qu'elle est enceinte, elle décide d'interrompre sa

grossesse. Elle convainc Koza de trouver l'argent pour la procédure médicale. Koza, qui ne s'est plus entraîné depuis longtemps, décide de remonter sur le ring et, avec son manager, commence une « tournée » où son succès n'est pas mesuré en victoires, mais au nombre de coups qu'il prend.

Le Jury définit le film comme « le mariage réussi entre une fiction superbement photographiée et un documentaire poignant. La réalité tragique de la fin de carrière d'un boxeur professionnel est dépeinte avec un sens de l'humour désarmant. C'est avec grand plaisir que nous partagerons ce road movie atypique avec les responsables de salles Art et Essai du monde entier. » Le Jury était composé de Gregory Le Perff (Dieppe Scène Nationale, France), Michal Matuszewski (Kino.Lab, Pologne) et Claus Löser (BrotfabrikKino Berlin, Allemagne).

KOZA d'Ivan Ostrochovsky (Slovaquie, 2015, 90 min).
Ventes internationales : Sentimentalfilm
Contact : email@sentimentalfilm.com

LA MÉDIATRICE DU CINÉMA : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Dès les premières lignes de son Rapport, la Médiatrice du cinéma nuance l'enthousiasme général sur les bons chiffres des salles de cinéma françaises en 2014 (plus de 208 millions d'entrées, soit le 2^{ème} niveau de fréquentation le plus haut depuis 1967) : « 2014 a été une très bonne année cinématographique en termes d'entrées, mais de façon inégale selon les types d'exploitants comme de distributeurs. »

Ce bilan rend compte des trois principaux champs d'intervention de la Médiation : la conciliation dans les litiges entre distributeurs et exploitants ; les autorisations de création, d'extension ou de rénovation de multiplexes ; les engagements de programmation.

■ La conciliation entre distributeurs et exploitants

La Médiatrice établit un constat général assez alarmant, et donne la mesure des difficultés que rencontre le secteur : « Il semble que les tensions s'accroissent dans la profession, notamment sur l'accès des salles indépendantes aux films Art et Essai porteurs, sur la distribution des films fragiles et sur les conditions d'exploitation. » Face à ce constat, Jeanne Seyvet formule le souhait que « les discussions "post Assises" animées par le CNC au sein de la profession et qui s'étaient élargies aux questions de diffusion des films en salles en 2014, puissent trouver une suite ».

Quelques chiffres : en 2014, 74 demandes de médiation ont été formalisées (84 en 2013), dont 64 émanant d'exploitants (54 en 2013), 8 de distributeurs (comme en 2013) et 4 de groupements tiers-collecteurs de contribution numérique (22 en 2013 – ce qui traduit le fait qu'un bon nombre de difficultés sur le paiement des contributions a été résolu). Parmi les exploitants demandeurs, 65 % sont des exploitants Art et Essai, 42% relèvent de la petite exploitation (46% en 2013), 53% de la moyenne (35% en 2013) et 2 % de la grande exploitation (9% en 2013). La proportion des demandes de la petite exploitation diminue donc, tandis que la proportion de la moyenne exploitation augmente. Traduction, selon nous, des difficultés d'accès aux films des villes moyennes, corollaire de la surexposition de certains films dans les circuits au détriment des villes moyennes et des salles indépendantes. La Médiatrice révèle également une autre tendance géographique : une concentration des litiges dans Paris et sa banlieue. En 2014, 26 sollicitations sur 74 concernaient la région parisienne (contre 16 en 2013), soit 35% des demandes (contre 19% en 2013 et 25 % en 2012). Sur les 74 demandes de conciliation, 53 portaient sur le placement d'un ou plusieurs films (43 films différents, dont 21 recommandés Art et Essai), 8 sur des conditions d'exploitation (allégation de discrimination, répartition des recettes pour les lunettes 3D, conditions tarifaires du cinéma, exposition des œuvres), 6 sur des relations commerciales conflictuelles (placement d'un catalogue de films chez un exploitant, méthodes de travail...) et 6 sur des contributions numériques (principe de versement, conditions de la négociation du montant, incapacité à aboutir à un contrat de long terme). En 2014, 76% des demandes ont trouvé une solution (comportant les litiges résolus avant une réunion). Le taux des réunions ayant abouti à un accord a été de 67 % (29 affaires sur 43). Quant aux 13 réunions conclues sur un constat de désaccord, 3 ont été suivies d'une demande d'injonction, dont 2 ont été rejetées par la Médiatrice. Une demande a donné lieu à une injonction portant sur un film soutenu par l'AFCAE. La Médiatrice signale également qu'à l'issue d'une réunion de conciliation, une recommandation a été émise sur la diffusion de films de patrimoine, accompagnée d'un appel à la profession pour qu'une réflexion soit engagée sur ce domaine. La Mission cinéma de la Mairie de Paris a d'ailleurs organisé en ce sens une réunion des exploitants parisiens des films de patrimoine.

■ Créations, extensions et rénovations de multiplexes

Sur ce sujet, la Médiatrice constate que « l'activité des opérateurs se poursuit à un rythme élevé ». En 2014, parmi les 47 dossiers instruits par les commissions départementales d'aménagement commercial, 37 projets ont été autorisés. La Médiatrice rappelle que le nombre d'autorisations a presque doublé depuis 2010 (20 autorisations) et le nombre de projets examinés est en constante progression (25 en 2010, 37 en 2011, 45 en 2012). Elle pointe également les difficultés rencontrées dans sa mission de régulation et d'intervention. En cause, les délais d'envoi par la préfecture, parfois « excessivement longs », des éléments nécessaires à l'instruction des dossiers. Malgré l'adoption des « points les plus consensuels » du Rapport Lagauche au travers de la loi « Pinel » du 18 juin 2014, grâce notamment à l'AFCAE qui a œuvré en ce sens, les commissions départementales et la Commission nationale ont continué d'autoriser largement les projets qui leur étaient présentés. Ce que l'AFCAE dénonce régulièrement ces derniers mois. La Médiatrice demande plus de garanties pour préserver la diversité du parc cinématographique et veiller à l'aménagement culturel du territoire : « Dans les cas où l'autorisation est accordée sur la base d'assurances, données devant la Commission par le porteur du projet, fixant des limites à sa programmation de manière à respecter la diversité des formes d'exploitation existantes dans sa zone, il est impératif que ces assurances prennent la forme d'engagements écrits, adaptés et contrôlables, et que le texte de la décision de la Commission les reprenne expressément. Apparaissent dans ce cadre, des engagements à ne pas programmer les films soutenus par l'AFCAE (qui sont de l'ordre de 25 par an et ne sont pas, en général, les films Art et Essai les plus porteurs), ou les films soutenus par le GNCR (très pointus et là aussi de l'ordre de 25 par an). »

■ La régulation des engagements de programmation

Ces engagements concernent 41 opérateurs qui ont réalisé, en 2014, plus de 70% des entrées. Déjà, dans son Bilan 2013, la Médiatrice déplorait de ne pouvoir fournir un rapport exhaustif sur l'exécution des engagements de programmation du fait de l'absence de données du CNC et du manque de transparence des opérateurs : seuls 8 des 41 exploitants soumis à ces engagements avaient rendu un bilan annuel d'exécution. En 2014, la situation s'est encore aggravée, puisque, « à l'exception, saluée, de deux d'entre eux », la Médiatrice déclare que les opérateurs n'ont pas fourni les éléments demandés. Malgré ce manque de transparence, pour l'exercice 2015, la Médiatrice déclare que les engagements pris en 2014 ont été reconduits quasi à l'identique et elle formule, pour les années à venir, le besoin de renforcement de cet outil de régulation : en adaptant véritablement les engagements au contexte concurrentiel de chaque établissement, y compris à Paris ; en demandant aux opérateurs de souscrire des engagements établissement par établissement et non pas globalement pour les opérateurs multi-localisés ; en renforçant les engagements de limitation de la multidiffusion ; en simplifiant les engagements de diversité de l'offre lorsqu'ils sont pris par un établissement classé Art et Essai ; en favorisant des engagements pour l'accès des courts-métrages aux salles.

En conclusion, la Médiatrice « invite les opérateurs à s'engager de façon plus déterminée sur des objectifs d'intérêt collectif pour la filière, par exemple sur les conditions d'accès et d'exposition des films fragiles ou sur la préservation de la diversité des formes d'exploitation dans les zones à concurrence. La limitation de la concentration de l'exploitation sur quelques titres et la plus large diversité des œuvres cinématographiques proposées demeurent en effet les meilleures garanties d'une rencontre avec le spectateur. »

PROJET EUROPÉEN DE RÉFORME DU DROIT D'AUTEUR

En attendant que la Commission européenne dévoile, le 6 mai, sa « stratégie numérique », l'opposition à la réforme du droit d'auteur ne faiblit pas. À travers toute l'Europe, de très nombreux acteurs professionnels et institutionnels ont manifesté leur désaccord avec les pistes envisagées par le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, qui annonçait, à l'automne dernier, son ambition d'un « marché unique du numérique » qui, selon lui, nécessite de reconsidérer les barrières nationales en matière de réglementation du droit d'auteur, afin que « les consommateurs puissent avoir accès à la musique, aux films et aux événements sportifs sur leurs appareils électroniques où qu'ils soient en Europe ».

Certains eurodéputés, dont en première ligne l'Allemande Julia Reda, membre du Parti Pirate, abondent en ce sens en proposant des réformes radicales et très largement combattues par le monde de la culture : la généralisation dans toute l'Europe de la durée de protection du droit d'auteur à 50 ans (durée actuellement fixée à 70 ans en France), l'élargissement des exceptions au droit d'auteur (outre l'exception pédagogique, handicap et bibliothèque, elle réclame notamment un droit au remix, à la parodie ou encore une exception de citation dans le domaine audiovisuel...), une négociation des droits à l'échelle européenne et non plus nationale (ce qui remettrait en cause les chronologies des médias propres à chaque pays).

Parmi les réactions les plus retentissantes, citons celle de l'Association européenne des EFADs (European Film Agency Directors), réunissant les centres nationaux du cinéma d'Europe, dont le CNC, qui a adopté, le 17 mars, une résolution commune dans laquelle elle insiste sur « la pertinence des règles en vigueur pour permettre la circulation des œuvres ainsi que le rôle clé de l'exploitation territoriale des droits pour le financement et la distribution des films ».

Quelques jours plus tôt, le commissaire allemand Gunther Oettinger, chargé de l'économie digitale et de la société numérique, recevait un courrier signé par 20 organisations représentant toutes les tendances de la production cinématographique et audiovisuelle, issues de 17 pays européens et d'associations paneuropéennes (dont Eurocinéma pour la France) : « Nous pensons que la diversité culturelle est en danger », « Nous réclamons de la Commission le respect pour tous ceux qui travaillent pour construire l'identité culturelle européenne ».

Au même moment, à l'occasion d'un colloque organisé par le Scam sur le thème « Marché unique... culture unique ? », cette organisation a publié un communiqué dans lequel est jugée « sans fondement une réforme du droit d'auteur » décrite comme « un outil de répartition de richesse ». Les participants demandent une harmonisation européenne de la rémunération des auteurs et des règles fiscales « par le haut », au nom d'un principe de « concurrence équitable ».

Des auteurs-réalisateurs de toute l'Europe – dont Chantal Akerman, Julie Bertuccelli, Luc Dardenne, Costa Gavras ou Bertrand Tavernier – ont également publié une tribune, via la SAA (Société des Auteurs Audiovisuels), pour exprimer leur inquiétude. « Une des priorités du mandat de la Commission

européenne, sous la présidence de Jean-Claude Juncker, est de réformer le droit d'auteur, comme si nos droits étaient un ennemi qu'il fallait combattre. Nous sommes des Européens qui refusons ce discours de division qui oppose le public, notre public, aux créateurs. Notre désir le plus cher est que nos œuvres soient vues le plus largement possible, rencontrent les spectateurs et circulent au-delà des frontières, y compris en ligne. Bien souvent, les blocages qui sont pointés du doigt n'ont rien à voir avec le droit d'auteur mais tout à voir avec des pratiques commerciales [...]. Nous sommes des Européens choqués d'entendre le président de la Commission parler de « briser les barrières nationales du droit d'auteur » sans un seul mot pour dénoncer les violations incessantes du droit d'auteur qui minent le développement des offres légales. Car le non-respect du droit d'auteur du début à la fin de la chaîne de création est bien là le premier problème du droit d'auteur qui appelle de la part de nos responsables politiques du courage, de la détermination et du bon sens ».

Enfin, le 9 avril dernier, dans le cadre du Festival de Rome consacré au cinéma français contemporain, les cinéastes européens ont lancé un appel « pour une meilleure diffusion des œuvres européennes en Europe et pour la protection du droit d'auteur ». Selon les auteurs de ce texte : « Nos socles communs, comme le droit d'auteur ou l'exception culturelle, doivent être préservés pour servir d'aiguillon à une nouvelle politique culturelle européenne ».

Ce texte, très fort, souligne au passage que les salles de cinéma (en doutions-nous ?) « restent le meilleur lieu de rencontre entre le cinéma et son public », particulièrement les cinémas indépendants qui « ne doivent pas être laissés pour compte ».

Dans l'attente du projet définitif de la Commission européenne, notons que la ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, a signé le 31 mars une déclaration commune avec l'Allemagne, dans laquelle les deux pays s'engagent à promouvoir et préserver au niveau européen le droit d'auteur comme « fondement de l'activité de création », soulignant son « rôle clé pour stimuler la diversité culturelle, la créativité et l'innovation ».

LE COURRIER
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE
ART & ESSAI
12 RUE VAUVENARGUES 75018 PARIS
Tél. : 01 56 33 13 20 – Fax : 01 43 80 41 14
afcae@art-et-essai.org
www.art-et-essai.org

Gérant : Patrick Briouiller.

Coordination : Elsa Piacentino.

Ont participé à ce numéro :

Renaud Laville, Federica Loddo, Julie Magnet, Perrine Mansicot.

ISSN n° 1161-7950

Avec le concours du

CNC centre national
du cinéma et de
l'image animée



De g. à dr. : Gilles Ogier (Ciné Saint-Charles à Ingrandes-sur-Mer), Yonnick Flot (Jury), Ollivier Pourriol (Jury), Karine Tuil (future membre du Jury), Paul Savatier (Jury), Sylvie Dubin (2^{ème} Prix), Evelyne Dress (Jury), Patrick Brouiller (président de l'AFCAE), Natacha Milkoff (1^{er} Prix), Christine Beauchemin-Flot (Le Sélect à Antony).
© Dimitri Feltre

REMISE DU PRIX JEAN LESCURE 2014

La cérémonie de remise du Prix Jean Lescure 2014 s'est tenue le jeudi 12 mars, dans les locaux de l'AFCAE, sous la présidence de Patrick Brouiller, qui a décerné les trois Prix du concours de nouvelles.

1^{er} Prix : **Natacha Milkoff** a remporté un séjour au Festival de Cannes pour sa nouvelle « **Trintignant en quatre séquences** ». Elle avait concouru au SÉLECT à Antony, représenté par Christine Beauchemin-Flot lors de la remise. La nouvelle a été présentée par Evelyne Dress, membre du Jury.

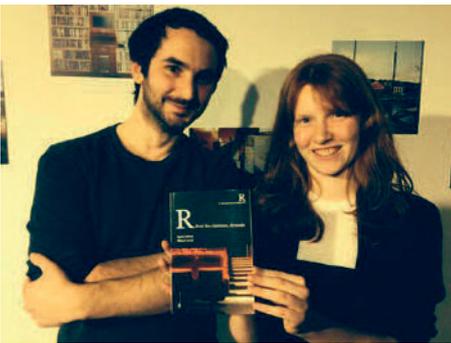
2^{ème} Prix : **Sylvie Dubin** a remporté une carte CICAIE pour sa nouvelle « **Noir et blanc** ». Elle avait concouru au cinéma SAINT-CHARLES à Ingrandes-sur-Loire, représenté par Gilles Oger lors de la remise. La nouvelle a été présentée par Yonnick Flot, membre du Jury.

3^{ème} Prix : **Jean-Louis Bourgeois**, qui ne pouvait être présent, a remporté des ouvrages de cinéma pour sa nouvelle « **Hasard, vous avez dit hasard ?** ». Il avait concouru au DÔME à Albertville. La nouvelle a été présentée par Paul Savatier, membre du Jury.

Pour rappel, le Jury national était composé de : Olivier Barrot, Evelyne Dress et Pierrette Fleutiaux, Yonnick Flot, Gilles Porte, Ollivier Pourriol et Paul Savatier. Ce Jury a dû départager 41 manuscrits transmis par les 59 salles participantes à l'opération cette année.

Pour l'édition 2015 du Prix Jean Lescure, dont les inscriptions de salles s'ouvriront en mai, deux nouveaux membres intègrent le Jury national : Atiq Rahimi (romancier et réalisateur franco-afghan) et Karine Tuil (écrivaine française).

SOIRÉE AU CINÉMA DES CINÉASTES LE 2 AVRIL



© Florent Sarroir

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale qu'**Agnès Salson** et **Mikael Arnal** ont présenté leur ouvrage, *Rêver les cinémas, demain*, aux personnes venues les rencontrer au CINÉMA DES CINÉASTES le 2 avril.

Ces deux cinéphiles et professionnels enthousiastes, qui rêvent d'ouvrir leur propre salle de cinéma, racontent dans cet ouvrage leur « tour de France des cinémas » durant lequel ils ont été à la rencontre des initiatives créatives et innovantes des salles indépendantes.

Aujourd'hui les deux auteurs se lancent dans une nouvelle aventure : l'Europe ! Pour suivre leur projet, rendez-vous sur : www.tourdescinemas.fr. Ou pour participer au financement de leur voyage : fr.ulule.com/tourdeuropeDESCINEMAS/

Contact éditeur, Henry Dougier : Gaëlle Bidan
gaelle.bidan@ateliershenrydougier.com – 01 82 53 85 10

DISPARITION



© Nicolas Guérin/Contour
by Guetty Images

Le cinéaste portugais **Manoel de Oliveira** est mort le 2 avril, à l'âge de 107 ans. « Il est impossible d'évoquer Manoel de Oliveira sans prendre en compte sa longévité miraculeuse qui lui permet avec constance de réaliser un film par an alors qu'il a dépassé le siècle d'existence. » Ainsi commençait un texte consacré au cinéaste lors d'un hommage rendu par La Cinémathèque française en 2011. Il a réalisé une cinquantaine de films entre 1931 et 2014, dont plus de trente longs métrages. Tout au long de sa carrière, il explora une très grande variété de genres et d'approches esthétiques,

avec une liberté parfois déconcertante. Citons, par exemple, son premier long métrage, *Anika Bobo* (1942) sur la vie des enfants des quartiers populaires de Porto, *Actes du printemps* (1963), la fameuse tétralogie des amours séparées, *Le Passé et le Présent* (1971), *Benilde* (1975), *Amour de perdition* (1978), *Francisca* (1981). Puis, sa rencontre avec un des plus grands producteurs européens, son compatriote Paulo Branco, lui a offert l'opportunité de réaliser plus de films dans les trente dernières années de sa vie que dans les cinq premières décennies de sa carrière. Inaugurée par *Le Soulier de satin* (1985), cette collaboration se poursuit notamment avec *La Lettre* (1999) ou *La Cassette* (1994). Frédérique Bredin, présidente du CNC, a déclaré après l'annonce de sa disparition : « Le cinéma mondial perd l'un de ses grands explorateurs. »

RENCONTRES ART ET ESSAI DE CANNES

à Cannes (06), du 11 au 13 mai.

■ DÉROULÉ

Projections : lundi 11 mai à 20h et 22h ; mardi 12 mai à 20h30 et 22h30 en salle Debussy ; mercredi 13 mai à 9h, 15h, 17h, 20h30 et 22h30. Les horaires des projections sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la durée des films de la sélection.

Assemblée Générale ordinaire : mardi 12 mai de 9h à 12h45, en salle Debussy.

Déjeuner au Majestic : mardi 12 mai à 13h.

Table ronde : « Bilan et perspectives du mouvement Art et Essai à l'aube des 60 ans de l'AFCAE », mardi 12 mai de 15h à 18h.

■ GUIDE PRATIQUE

En vue du renouvellement partiel du Conseil d'administration, veuillez nous retourner le bulletin de vote afférent, dûment complété, avant le 30 avril. Merci de votre vigilance quant à l'introduction de ce bulletin dans l'enveloppe "bulletin de vote" qui doit nous être transmise dans l'enveloppe timbrée fournie à cet effet, qui ne sera ouverte que lors du dépouillement à Cannes le 14 mai. Ne pas y glisser votre inscription aux Rencontres car vous ne pourrez pas participer aux projections du lundi soir.

Le bulletin d'inscription aux Rencontres est donc à adresser séparément du bulletin de vote, à l'AFCAE avant le 30 avril. Aucune inscription ne se fera sur place. L'inscription est réservée aux adhérents de l'AFCAE, nominative et non cessible.

Le pass, nominatif, est à retirer au guichet de l'AFCAE dans le hall des accréditations du Palais des Festivals (niveau 01) le lundi 11 mai de 11h à 12h30 et de 15h à 17h30, ou lors de l'Assemblée Générale, le mardi 12 mai en salle Debussy à 9h00.

LE BOOOOOM !

30 cinémas en Région Rhône-Alpes, du 9 au 11 avril.



Le Réseau Médiation Cinéma M'ra, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et les trois associations l'ACRIRA, Les Écrans, le GRAC, propose, cette année, la première édition de « Boooooom ! Des soirées cinéma qui débordent ! ». Ce projet est le résultat d'appels à candidatures lancés depuis 2011 qui permettent à de jeunes ambassadeurs de s'investir au sein des salles de cinéma de la région. Pour ce lancement, les soirées s'organisent autour d'un thème festif et convivial : musique et danse. Une politique d'animation a vu le jour grâce à un Ciné Lab. Plusieurs propositions ont été réunies

dans un guide rédigé pour l'occasion (*Le guide des animations clefs en main*), par exemple : diffusion d'une play-list musicale, diffusion d'un avant-programme réalisé par le collectif "Les Pré-en-Bulles" avec le percussionniste du groupe "Les Barios Populo", des quizz et jeux avec lots à gagner... e-boooooom.tumblr.com

FESTIVAL DU FILM DE BEAUVAIS > OISE

au Cinespace à Beauvais (60), du 11 au 17 avril.



Le parrain de la 25^{ème} édition du Festival de Beauvais est le réalisateur Jean-Pierre Améris, dont les 25 années de carrière seront célébrées. Il viendra notamment présenter son prochain film, *Famille à louer*, avec Benoit Poelvoorde et Virginie Efira, présenté en soirée d'ouverture du Festival. Un hommage sera également rendu à Peter Greenaway qui en profitera pour présenter en avant-première son film *Eisenstein in Guanajato*. Il animera une conférence intitulée « New Possibilities » sur l'art visuel. Un focus sera organisé sur Isabel Coixet qui présentera par ailleurs *Personne n'attend la nuit*, avec Juliette Binoche et Gabriel Byrne. Enfin, plusieurs avant-premières sont au programme : *En équilibre* de Denis Dercourt, *Entre amis* d'Olivier Baroux, *Le tournoi* d'Élodie Namer, *Victoria* de Sebastian Schipper, *La niña del fuego* de Carlos Vermut.

www.festivaldufilmbeauvais.squarespace.com

15^{EME} FESTIVAL TÊTE DE MULE

aux cinémas Méliès et à la Cinémathèque à Saint-Étienne (42), du 8 au 21 avril.



Pour fêter sa quinzième édition, le Festival « Tête de mule » propose un concours de courts métrages ouvert à tous sur le thème de « la (R)évolution », et 10 films en compétition (des inédits, encore en salles, ou plus anciens), répartis en trois classes d'âge : *Les Petites casseroles*, *Le Château de sable*, *Lilla Anna* (3-6 ans), *Le Roi et l'oiseau*, *Cino l'enfant qui traversa la montagne*, *Billy Elliot*, *Shaun le mouton* (7-13 ans), *Spartacus et Cassandra*, *Timbuktu*, *Les Combattants* (+ 14 ans).

« Tête de mule » propose également de nombreuses séances spéciales, dont la projection de *Looking for Eric* pour le lancement du cycle « En avant l'Euro 2016 », et des animations : atelier *stop motion* autour de *Shaun le mouton*, atelier post-synchronisation...

www.festivaltetedemule.wordpress.com

RENCONTRES JUNIOR 100% CINÉMA

au cinéma Alain Resnais à Clermont-l'Hérault (34), du 11 au 26 avril.



Au programme cette année de ce rendez-vous Jeune Public : *Pat et Mat* et *Shaun le mouton*, accompagnés d'un atelier pâte à modeler, *Le Voleur de Bagdad* (1946) avec un atelier de jeux optiques pour comprendre la technique du cinéma. *Chicken Run* sera l'occasion pour une maquilleuse professionnelle de transformer les enfants en animaux. Quant aux projections de *Léo et Fred* et *Girafada*, elles seront suivies de goûters.

cinema-alainresnais.net